

## Liste des emplacements réservés (suite)

- 27 - Rue des Chevaliers Saint Jean, au droit des n°13
- 28 - Rue André Laplace, au droit de l'école Marcel Pagnol
- 29 - Faubourg St Jean, au droit du n°48  
(2 emplacements au droit du n°46)
- 30 - Boulevard Joffre,  
(2 emplacements au droit du Lycée Simone Weil)
- 31 - Place du Breuil,  
(3 emplacements sur le parking de surface)
- 32 - Place du Breuil, au droit du Palais de Justice
- 33 - Avenue Clément Charbonnier  
(côté jardin Henri Vinay)
- 34 - Square Ulysse Rouchon
- 35 - Boulevard Alexandre Clair, (2 emplacements,  
au droit et en face du Collège St Louis)
- 36 - Boulevard Président Bertrand, au droit du n°11
- 37 - Avenue André Soulier  
(2 emplacements devant la Sécurité Sociale)
- 38 - Angle du Jardin Henri Vinay et de la Place Michelet  
(dernier emplacement avant complexe cinématographique)
- 39 - Place Michelet (à l'intérieur du parking en U)
- 40 - Place Michelet  
(2 emplacements au droit et en face du n°17)
- 41 - Place Michelet  
(4 emplacements à l'intérieur du parking à la barrière)
- 42 - Rue Pierret au droit du n°2
- 43 - Rue des Tanneries au droit du n°23
- 44 - Rue des Tanneries au droit du n°35
- 45 - Rue des Moulins
- 46 - Rue des Carmes
- 47 - Avenue de la Dentelle, au droit de la Poste
- 48 - Avenue Charles Dupuy, le long de la contre-allée,  
(à hauteur du square de Lattre de Tassigny)
- 49 - Gare SNCF
- 50 - Avenue Foch, (2 emplacements)
- 51 - Avenue de Meschede,  
(au droit du Centre Commercial)
- 52 - Zone de Chirel, (11 emplacements)
- 53 - Place Eugène Pebellier, au droit du n°8
- 54 - Rue Jean Baudouin, au droit de la salle Coluche
- 55 - Rue Jean Mermoz
- 56 - Avenue des belges au droit du n°26
- 57 - Rue Léon Cortial au droit du n°11
- 58 - Rue des Farges, au droit du n°59
- 59 - Chemin du Fieu, au droit de l'ISVT
- 60 - Place Germain Exbrayat
- 61 - Rue Grasmant, à gauche après le porche  
d'entrée de l'Hôtel du Département
- 62 - Rue Lasherme
- 63 - Rue Henri Manneval, en face du n°43
- 64 - Place Monseigneur de Galard
- 65 - Avenue d'Ours Mons, au droit du n°46
- 66 - Boulevard Philippe Jourde
- 67 - Cours Victor Hugo, côté Jardin Henri Vinay
- 68 - Rue de la visitation
- 69 - Terrain d'Eycenac, au lieu-dit Ladrey,  
à l'entrée de l'aire d'accueil des gens du voyage  
*(ne figure pas sur le plan)*
- 70 - 57 emplacements situés dans l'enceinte  
du CH Emile Roux *(ne figure pas sur le plan)*
- 71 - Place du For, (2 emplacements)

## Liste des WC équipés

- a - A côté de la Bibliothèque
- b - Marché couvert
- c - Place St Georges
- d - Place Carnot (en bas à côté  
du Transformateur)
- e - Avenue du Général De Gaulle
- f - Place des Tables
- g - Parking souterrain du Breuil
- h - Parking souterrain Cadelaide



## ZONE DE RENCONTRE

Correspondant à peu près au périmètre de la vieille ville (voir signalisation).

A l'intérieur de cette zone de rencontre, la vitesse des véhicules **est limitée à 20km/h. Les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée, sans y stationner, et bénéficient de la priorité sur les véhicules.** Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes.

## Adresses utiles

### »» Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

9, rue des Moulins 43000 Le Puy-en-Velay  
Tél. 04 71 07 21 80 / Fax : 04 71 07 21 99

### »» Un site internet : [www.parking.handicap.fr](http://www.parking.handicap.fr)

site national de recherche de places réservées, que l'on peut consulter avant chaque déplacement.

### »» Une adresse email : [accessibilite@lepuyenvelay.fr](mailto:accessibilite@lepuyenvelay.fr)

Nous sommes à votre écoute ! vous pouvez signaler toutes les informations susceptibles d'améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap.

### »» Boutique TUDIP (accessible personnes à mobilité réduite) SERVICE DE TRANSPORT PMR

Réservations 48 heures à l'avance  
Tarifs identiques à ceux pratiqués sur le réseau TUDIP  
Renseignement au 04 71 04 37 46  
6, rue Pierret Le Puy-en-Velay - [www.tudip.fr](http://www.tudip.fr)

### NAVETTE CENTRE VILLE

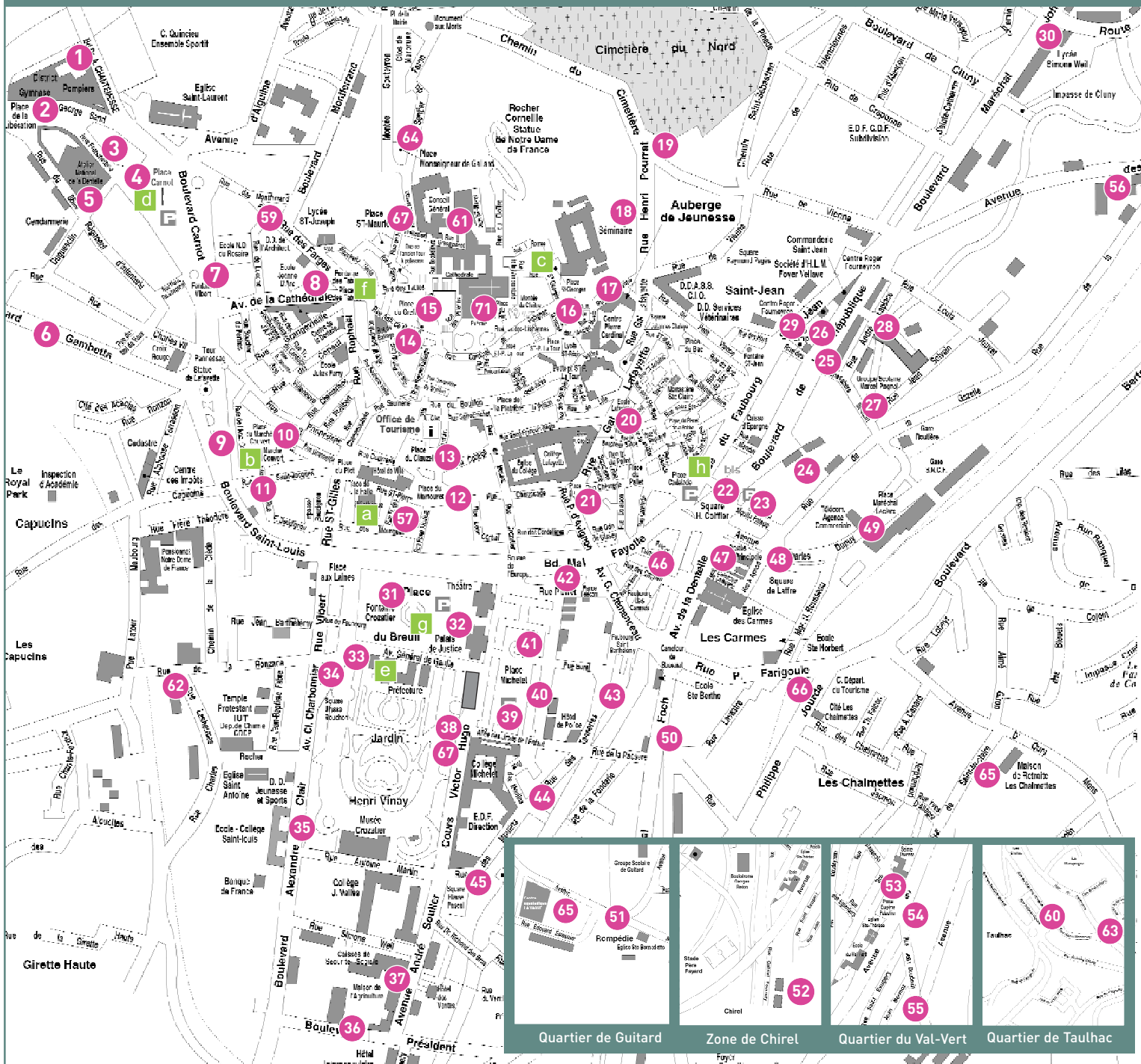
Juin à septembre : fonctionne les matins et après-midi  
D'octobre à mai : fonctionne uniquement les après-midi

# Espaces réservés dans les rues du Puy-en-Velay

Zones de stationnement aménagées pour les personnes en situation de handicap G.I.C et G.I.G



# Zones de stationnement aménagées pour les personnes handicapées G.I.C et G.I.G



**Yves DEVÈZE**  
**Conseiller municipal**  
 Référent du groupe de Travail  
 sur l'accessibilité des personnes  
 à mobilité réduite

**“La sensibilisation à l'accessibilité  
 comme vecteur de qualité urbaine  
 au-delà de la réglementation”**

Depuis 2005, l'accessibilité est d'abord la prise en compte du handicap, et pas seulement du handicap moteur, mais, en donnant une définition juridique du handicap, l'accessibilité est une accessibilité au sens large : handicaps moteurs, sensoriels (visuel, auditif), mentaux et aussi les gens vulnérables, comme les personnes âgées, les personnes de petite taille ou celles présentant un handicap temporaire, celles portant des bagages, poussettes, etc.....

L'accessibilité a une dimension sociale, elle prend en compte les étrangers (difficultés de compréhension des informations ou de la signalisation).

L'accessibilité c'est le partage de l'espace public. C'est une notion citoyenne d'égalité d'accès. L'enjeu, c'est que l'espace public reste le lieu de tous, pour que chacun vive pleinement la ville.

Le groupe de travail que nous venons de créer, doit permettre d'adapter progressivement le cadre de vie à l'ensemble de la population, et de favoriser les déplacements pour tous (cadre bâti, voirie, aménagements des espaces publics, transports, intermodalité, etc.).

## Liste des emplacements réservés

- 1 - Boulevard Docteur Chantemesse, au droit du n°9
- 2 - Place de la libération
- 3 - Boulevard George Sand, (4 emplacements)
- 4 - Boulevard Carnot, côté impair (3 emplacements)
- 5 - Rue du 86<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie (devant l'Atelier des Arts)
- 6 - Boulevard Gambetta, (2 emplacements au droit des n° 34 et 47)
- 7 - Boulevard Carnot, à hauteur de la Cité Tuja
- 8 - Avenue de la Cathédrale, (en face de l'école Jeanne d'Arc)
- 9 - Bd St-Louis, le long du Square Lafayette
- 10 - Place du Marché Couvert
- 11 - Rue Félix Boudignon, au droit du n°29
- 12 - Place du Martouret, (3 emplacements)
- 13 - Place du Clauzel, (en face du N°2)
- 14 - Rue du Prat du Loup
- 15 - Place du Greffe
- 16 - Place de la Plâtrière, (2 emplacements)
- 17 - Centre Pierre cardinal, (2 emplacements)
- 18 - Parking Henri Pourrat
- 19 - Rue Henri Pourrat, (au droit du cimetière)
- 20 - Rue Sainte Claire
- 21 - Rue Portail d'Avignon, (au droit du n°1)
- 22 - Square Coiffier
- 23 - Boulevard de la République, au droit du n°4
- 24 - Boulevard de la République, au droit du n°14
- 25 - Boulevard de la République, au droit du n°38
- 26 - Boulevard de la République, au droit du centre Roger Fourneyron